

Notices nécrologiques

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **66 (1962)**

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NOTICES NÉCROLOGIQUES

M. EUGÈNE PÉQUIGNOT

ancien secrétaire général du Département fédéral de l'économie publique

M. Eugène Péquignot, ancien secrétaire général du Département fédéral de l'économie publique, est décédé au cours de la nuit du 25 au 26 novembre 1962 dans une clinique biennoise, à l'âge de 73 ans.

Né le 5 février 1889, le défunt, après avoir terminé ses études juridiques et un stage à l'étude d'avocat de son père, juriste renommé à Saignelégier, pendant cinquante ans, et député, était entré en 1913 au service de la Confédération.

Nommé en 1923 secrétaire du Département fédéral de l'économie publique, puis en 1939 secrétaire général du même département, Eugène Péquignot avait pris sa retraite à la fin de 1954.

Dans l'intervalle des deux guerres mondiales, il avait représenté à maintes reprises la Suisse dans des conférences internationales. Il fut également secrétaire de la Délégation suisse à la Conférence économique de Gênes, en 1922, membre de la Délégation suisse à la Conférence de Genève sur l'opium, en 1924, et à la Conférence de Genève sur les tarifs douaniers, en 1930.

Il représenta notre pays comme expert à la Cour internationale de La Haye, lors de divers procès que la Suisse eut à soutenir au sujet du règlement de la question des zones. De 1938 à 1939, M. Péquignot fut membre de la Commission économique de la Société des Nations. En sa qualité de secrétaire général du Département de l'économie publique, il fut sous les ordres des conseillers fédéraux Schulthess, Obrecht, Stampfli et Rubattel. Docteur « honoris causa » de l'Université de Lausanne, Eugène Péquignot était aussi bourgeois d'honneur de Saignelégier.

Cette biographie officielle démontre déjà quelle personnalité marquante fut M. Eugène Péquignot, sur le plan suisse. Bourreau de travail, à l'image des conseillers fédéraux qu'il servit — et qui le tenaient en grande estime — M. Péquignot avait une culture humaniste et économique fort vaste, qui lui permettait de dominer des domaines complexes et variés. Il joua un rôle prépondérant, en particulier dans la

mise sur pied, avant 1939, d'une économie de guerre efficace qui permit à notre pays de « tenir » pendant la dernière guerre mondiale et de ne pas être surpris lors du déclenchement des hostilités. C'est lui par ailleurs qui fut à l'origine du premier statut de l'horlogerie et qui chercha à sauvegarder au maximum les intérêts économiques de nos vallées jurassiennes et de son plateau franc-montagnard qu'il aimait tant. En effet, ayant conservé la maison paternelle à Saignelégier, il y passait une grande partie de l'année depuis sa retraite et c'est là-haut que la maladie le surprit.

M. Péquignot fut l'un des principaux auteurs de la législation sur les prix, qui fut établie en 1936, avant la dévaluation du franc suisse. Jusqu'à son installation à Territet en 1942, le Service fédéral du contrôle des prix fut subordonné au Secrétariat général de l'Economie publique. Pendant la dernière guerre, il fut membre de la Commission de l'économie de guerre que présidait M. Stampfli et fut en outre vice-président de la Commission fédérale du contrôle des prix. Depuis sa création, il faisait aussi partie de la Commission fédérale de défense nationale économique. Il assista aux séances de la Commission consultative de l'horlogerie et représenta le Conseil fédéral dans le Comité de direction et dans le Conseil d'administration de la Société générale de l'horlogerie suisse S. A.

Auteur de nombreuses publications politiques, économiques ou littéraires, il publia notamment une biographie du conseiller fédéral Edmond Schulthess, dont il fut le collaborateur pendant vingt-deux ans, « Xavier Péquignot, dernier landamman du canton de Berne », en 1947, et « L'industrie horlogère suisse », en 1950. Il préfaça plusieurs ouvrages sur le folklore et l'histoire du Jura et apporta sa contribution à quelques-uns d'entre eux.

M. Péquignot était membre d'honneur du comité du Marché-Concours national de chevaux de Saignelégier, manifestation à laquelle il ne manquait jamais d'assister et à laquelle il apporta souvent le salut du Conseil fédéral. Il fut d'autre part, sacré, en Bourgogne, chevalier du Tastevin.

Eugène Péquignot fut le Jurassien qui exerça la plus haute fonction de l'administration fédérale (le Conseil fédéral étant exclu pour les raisons que l'on sait), mais il garda toujours une simplicité du meilleur aloi et restait accessible à chacun, spécialement à ses compatriotes qu'il aidait efficacement à se mouvoir dans les rouages compliqués des administrations fédérales. Franc-Montagnard de vieille souche, comme il aimait à le dire, il ne craignait pas d'afficher ses opinions foncièrement jurassiennes. Président de la section de l'Emulation de Berne, il avait aussi accepté d'être le premier président de l'Université populaire jurassienne.

Eugène Péquignot a été un grand Jurassien et son souvenir demeurera dans notre histoire.

P.

IN MEMORIAM ALBERT BÉGUELIN

Le 15 avril 1963, un lundi de Pâques, mourait à Bienne, dans la clinique où il était entré plein d'espoir et de projets, moins de quinze jours plus tôt, Albert Béguelin, instituteur et compositeur, de Tramelan. Il était âgé de 75 ans. Ceux qui le connaissaient savent qu'il était taillé pour vivre longtemps encore : il aura suffi d'une intervention chirurgicale, en soi assez banale, pour réduire à néant, brutalement, les ressources d'une aussi robuste constitution...

Je viens de rappeler, en deux mots, quelles ont été les activités essentielles d'Albert Béguelin : celle d'instituteur et celle de compositeur. Il y a, dans une telle situation — et je crois qu'il faudrait une bonne fois en prendre nette conscience — moins l'exemple d'une harmonieuse coexistence que la source d'une dramatique tension entre des réalités divergentes. (J'irai plus loin, — et on me jugera peut-être violent quand je pense n'être que juste, ayant eu plus d'une preuve de ce que j'avance — : on peut légitimement se demander si, dans un pays et un temps où les titres et diplômes l'emportent souvent sur les mérites réels de la personnalité, son état d'instituteur n'a pas été, pour Albert Béguelin, plus d'une fois, un handicap dans sa carrière de compositeur...)

Instituteur, Albert Béguelin l'a été, certes, par goût, et honnêtement : je ne pense pas que quiconque puisse lui reprocher d'avoir, au cours d'une longue activité qui l'a mené d'abord à Monible, puis à Tramelan, trahi les devoirs de ses fonctions ni la confiance que ses concitoyens avaient placée en lui. Mais, soyons francs, c'est aussi par nécessité matérielle qu'il est resté fidèle à sa profession : son vœu intime eût été de pouvoir se consacrer totalement à sa plus vraie expression, la musique, et je l'ai entendu plus d'une fois déplorer, avec force, sinon avec amertume, les limites que l'une de ses activités imposait à l'autre.

Et pourtant, musicien, il l'était de tout son être. Il vouait à la musique un culte qui requérait le meilleur de lui-même : rêve et volonté. Quoi d'autre qu'une passion, alimentée aux sources les plus vives de son idéal, eût pu lui imposer, assortis aux sacrifices financiers que cela comportait, les efforts prolongés d'aller, tout jeune, à

piéd, jusqu'à La Chaux-de-Fonds, pour y recevoir, de Georges Pantillon, des leçons de violon et de contrepont, puis à Genève, chez Lauber, pour y étudier l'harmonisation, puis encore à Paris, chaque semaine, pour travailler l'orchestration avec Max d'Ollone¹, — et tout cela parallèlement aux exigences de l'enseignement ? Mais aussi, qui de ses intimes n'a eu l'occasion d'éprouver quel pouvoir d'envoûtement le rêve de la musique exerçait sur lui lorsque, au milieu d'une conversation amicale ou dans le brouhaha d'une réunion, tout à coup arraché à nous par ce qui était infiniment plus que de la distraction, on le sentait tout à coup possédé par ses harmonies intérieures ?

Albert Béguelin avait négligé d'établir le catalogue de ses œuvres. Cela n'a pas été fait, que je sache, depuis sa mort². Je crois qu'un tel recensement s'avérerait révélateur sur plus d'un point.

D'abord, si le nombre des compositions est important, on verrait que la plupart sont assez brèves : il s'agit, en effet, essentiellement de chœurs (pour tous les genres de groupes vocaux), de rondes, de lieder, et de quelques rares pièces instrumentales. Et cela s'explique aisément : il ne suffit pas à un compositeur d'aligner des notes et d'accumuler des partitions, il lui faut entendre ses œuvres prendre vie ; or, dans les conditions où il était placé, travaillant seul dans un pays à l'écart, Albert Béguelin ne pouvait espérer d'autres interprètes que les chorales de chez nous, quelque soliste ou instrumentiste local assez doué.

Il apparaîtrait aussi nettement que des œuvres de plus grande envergure n'ont vu le jour qu'à la suite de commandes précises : la Cantate pour solistes, chœurs et orchestre, destinée à marquer le 400^e anniversaire de la Réforme dans le Jura et exécutée à Moutier en 1928 ; le Quintette pour piano et quatuor à cordes, créé lors du centenaire de l'École normale de Porrentruy, en 1937 ; la « Cantate jurassienne », sur des textes d'Henri Devain, pour chœurs avec accompagnement de fanfare, interprétée à Moutier, en 1960, lors du centenaire de l'Union des chanteurs jurassiens ; un oratorio, « Les trompettes de Jéricho », pour solistes, chœurs et instruments à vent, composé pour fêter le 100^e anniversaire du Chœur d'hommes de Tramelan, en 1962 ; enfin, l'« Oratorio pour une nef abandonnée », sur un poème de Robert Simon, pour solistes, chœurs et orchestre, qui fut créé, en septembre 1962, dans cette Abbaye de Bellelay dont il exaltait tour à tour l'éclat, la ruine et la renaissance. Comme on le voit par la chronologie, ces œuvres de grande envergure, où il pouvait enfin donner de mieux en mieux toute sa mesure, se sont multipliées dès que la retraite de l'instituteur a fait d'Albert Béguelin un compositeur disposant pleinement de son temps. D'autres encore — dont cet oratorio

¹ Et il n'est pas sans prix de noter, comme significatif d'une volonté de recherche et de perfectionnement constants, qu'Albert Béguelin, dans ses dernières années, avait recouru encore aux conseils d'un Otmar Nussio.

² Ne serait-ce pas là un travail pour la Société jurassienne d'Emulation ou l'Institut jurassien, avant que toutes ces partitions ne s'en aillent (comme l'avait souhaité, à ce que je crois savoir, le compositeur lui-même) enrichir les archives de l'Association des musiciens suisses ?

sur « L'entrée de Jésus à Jérusalem » qu'il avait en projet au moment de sa mort — auraient pu naître, si...

Cette liste d'œuvres, enfin, pourrait nous fournir encore d'autres indications précieuses, sur l'élargissement progressif de l'audience qu'Albert Béguelin s'était acquise. Nous y verrions, en effet, combien de chœurs ou de mélodies ont été interprétés, et où (dans le Jura et hors du Jura), — mais au prix de combien d'autres, qui sont restés inconnus... Et peut-être serait-ce une douloureuse surprise, pour nous, de constater que des encouragements faciles à prodiguer et une compréhension qui n'eût coûté qu'un peu d'attention lui ont assez longtemps été mesurés, pour ne pas dire refusés, jusque dans sa province natale, avant qu'il atteigne aux grands succès de la fin de sa carrière.

On le voit : la vocation musicale d'Albert Béguelin, marquée de hautes exigences intérieures, ne s'est épanouie qu'en surmontant de multiples difficultés extérieures. Mais je ne suis pas sûr que cela ne lui ait pas été, partiellement, profitable : les obstacles ne découragent que les faux artistes ; les vrais créateurs s'en accommodent ou, mieux encore, en font le ferment même de leur affirmation. Je vois, dans l'œuvre d'Albert Béguelin, plusieurs preuves de ces nécessités devenues vertus. Par exemple, s'il s'est trouvé restreint dans le choix des genres musicaux par le souci légitime de se faire interpréter, il n'en a apporté à son travail que plus de souci de bienfaisance et d'originalité ; si l'inspiration ne lui venait guère que soutenue par un texte (d'où, aussi, la part minime de ses œuvres instrumentales), il savait alors en dégager les résonances les plus secrètes et les plus subtiles ; si la tension passionnée qui naissait dans sa vie quotidienne de la lutte entre les besoins matériels et les sollicitations de l'élan intérieur pouvait constituer ce que Gilliard a appelé une « dramatique du moi », l'expression s'en est trouvée transposée et sublimée dans sa musique même, dont l'une des qualités maîtresses est justement un remarquable sens du mouvement dramatique.

Albert Béguelin n'a jamais été un compositeur populaire, au sens facile du terme : sa musique n'est pas de celles qu'on fredonne à une terrasse de café ou dans l'euphorie d'une fin de banquet ! Il ne l'a pas cherché, d'ailleurs, ni seulement souhaité. Il y avait en lui une exigence trop personnelle, un souci trop attentif de l'authenticité profonde, une originalité mélodique et harmonique trop accentuée pour qu'il pût plaire d'emblée et sans effort à chacun. Mais il avait raison, pour être fidèle à lui-même, de renoncer à la facilité et au succès immédiat. Le prix à payer, si dur qu'il pût paraître dans le moment, ne l'a pas été en vain : une œuvre est là, ferme, lentement et amoureuxment élaborée, d'une solide architecture, d'une exigeante musicalité, d'une grave tonalité humaine, — une des plus belles et des plus émouvantes qu'on ait créées dans le Jura. Il nous reste le devoir de ne pas la laisser sombrer dans l'indifférence et l'oubli.

Francis BOURQUIN

A LA MÉMOIRE DE M. JEAN KAEMPF



Par le décès de M. Jean Kaempf, la Société jurassienne d'Emulation a perdu un homme de grande valeur et les membres de la section de Bâle, ses amis, ont été douloureusement frappés.

Jean Kaempf était un autodidacte, dans toute l'acception du terme. Né en 1918 à Courrendlin, il était devenu très tôt orphelin. Mais son esprit toujours en éveil ne demandait qu'à se développer et c'est ainsi que, peu à peu, sans soutien, il s'est élevé dans l'échelle sociale, formé uniquement par la dure école de la vie. Aussi bien dans son activité professionnelle que dans sa vie privée, il a lutté pour la justice sociale, dans un esprit de charité chrétienne. Aucune souffrance ne le laissait indifférent : c'est ce qui l'avait appelé à faire partie des Compagnons d'Emmaüs de l'abbé Pierre.

Il a supporté sa maladie, dont il connaissait l'issue, avec un courage exemplaire et une volonté presque surhumaine ; toujours actif, souriant, dominé par le besoin de se dépenser ! Sur son lit d'hôpital, trop faible même pour se tenir assis, il s'entretenait encore de « son Emulation », dispensant conseils et directives. Il aimait profondément le Jura, méditait constamment sur les moyens de le servir et de trouver des solutions à ses luttes intestines. Par son désintéressement absolu et ses qualités rares, il sut enthousiasmer ses collaborateurs, si bien que réaliser une tâche sous sa conduite devenait un plaisir. Il arrivait par un sens aigu des réalisations pratiques, un don inné de la persuasion, doublé d'une perspicacité enrobée de gentillesse, à créer la volonté

d'aboutir. Mais aussi, Jean Kaempf avait le respect de la personne et, au travers de ce respect, celui des opinions de chacun. Noble, digne, distingué en toutes circonstances, il avait un rayonnement extraordinaire, émanant de cette richesse intérieure qui se lisait sur son visage aux traits fins et dans son regard paisible.

Il était président de la section de Bâle de la Société jurassienne d'Emulation depuis quatre ans. D'emblée il marqua de sa personnalité les nouvelles destinées de notre groupe, animé qu'il était de l'esprit des pionniers de l'Emulation. Il en a ravivé l'élément spirituel et culturel, sans cependant négliger l'acquis. Très tôt aussi, sa voix sut se faire entendre auprès des organes centraux : membre de la Commission de révision des statuts, il s'est appliqué de façon décisive à des tâches très ardues, sur un plan dépassant largement le cadre de notre section et toujours il a cherché et su trouver la solution : une solution non passionnée, mais caractérisée par un esprit de conciliation, d'apaisement et plein de courtoisie. Ses avis étaient très écoutés et appréciés également à l'Association des groupements romands de Bâle.

Jean Kaempf ne négligeait cependant pas ce qui a trait au récréatif ! Il voulait un juste équilibre entre les diverses activités. Le cercle parcourir l'Exposition nationale de sculpture en plein air en combâlois des Emulateurs s'en est ainsi trouvé accru, la variété et le nombre des manifestations satisfaisant et suscitant l'intérêt de chacun. La création du cercle d'études, du cours de littérature, d'un ouvrage, d'un « rallye d'été » sont quelques-unes des réalisations dues à sa volonté et concrétisant les effets d'un dynamisme sans cesse en éveil. Créer était son souci constant !

Puisse l'exemple tracé par M. Kaempf rester longtemps présent à nos esprits. Qu'il nous serve de guide pour continuer une œuvre qui lui fut d'autant plus chère qu'elle correspondait à l'épanouissement de sa personnalité. Bien au-delà d'une séparation, il restera pour nous un symbole d'abnégation, de droiture et un homme de cœur.

F.-Ed. K. - J.-L. B.